



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation de la maquette du projet LIFE « Stratégique Nature »

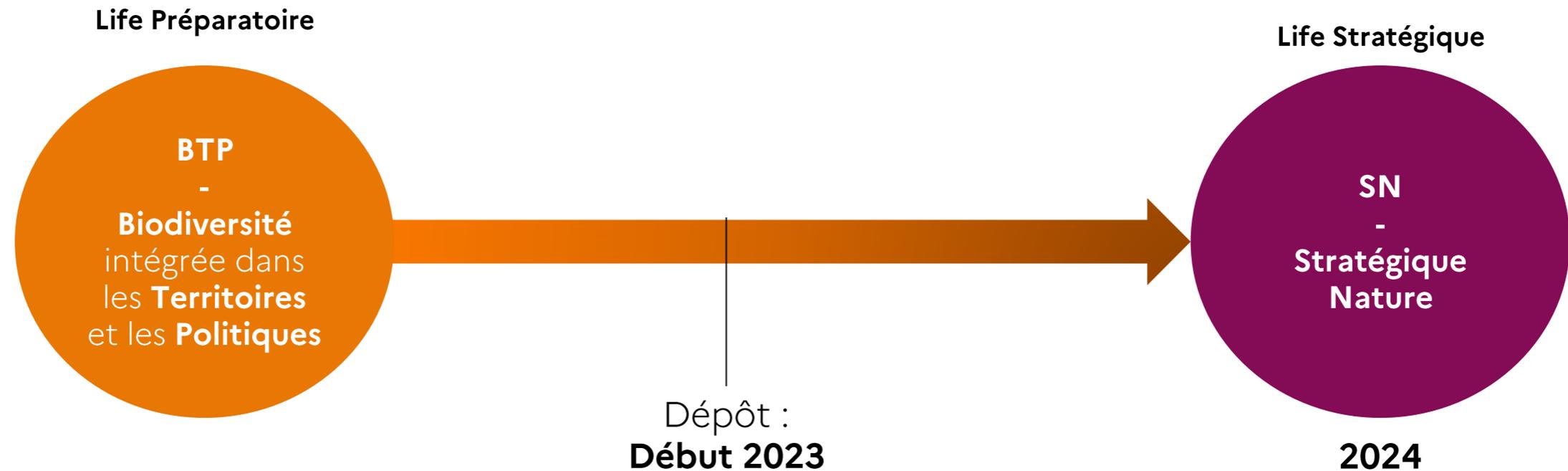
10 mars 2022

ORDRE DU JOUR

- I. Contexte et cadre de référence
- II. Etapes de la construction du projet et calendrier
- III. 1^{ère} ébauche de maquette
- IV. Modalités de participation

Le LIFE BTP, un projet préparatoire pour construire le LIFE Stratégique Nature pour la France

- 2 ans (2021/2022)
- Équipe de 7 personnes
- Dépôt d'un projet LIFE « Stratégique Nature » :



Attendus du LIFE SN par la Commission européenne

Life Stratégique



- **Objectif** : Catalyser la mise en œuvre des stratégies ou plans d'actions nationaux
- **Attendus** :
 - Contribution significative à **l'état de conservation favorable** des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
 - Contribution significative à la **réduction des pressions** sur les habitats et les espèces et la restauration d'écosystèmes dégradés

L'OFB est mandaté par le MTE pour permettre à la France de déposer ce projet LIFE lors de l'appel à projet 2022

Stratégies ciblées par la France

SNB - Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030

SNAP - Stratégie Nationale des Aires Protégées 2030

Cadre financier

- 50 M € sur 9 ans dont 30 M € de subvention de l'UE

- Période d'exécution : 2024-2032

- Taux d'aide LIFE :

Financement UE - LIFE	60% maximum
-----------------------	-------------

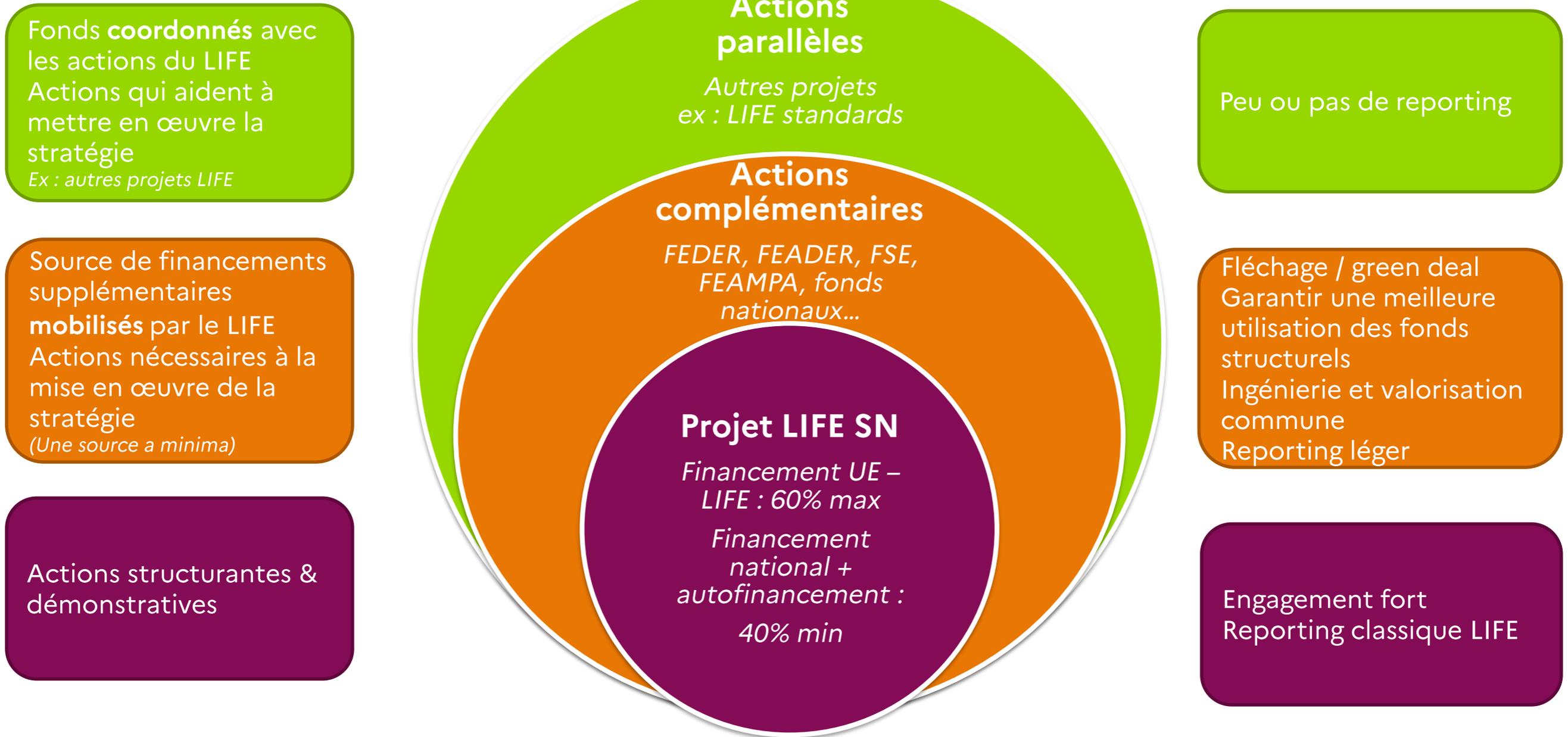
Financement national/ autofinancement*	40% minimum
--	-------------

* Impossibilité de faire appel à d'autres fonds européens pour les mêmes dépenses (double financement UE exclu)

- Doit comporter un **budget complémentaire** pour financer des actions complémentaires nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie

Mobilisation
plus large des
financements
publics en
faveur de la
biodiversité

Optimisation
de l'utilisation
des fonds
communautaires



- **Octobre 2021 à Mars 2022 : Présentation du projet et recueil d'idées**

- **A l'échelon régional en métropole et outre-mer**
 - *Objectifs* : identifier les actions qui pourraient figurer dans le LIFE ou à faire émarger aux fonds complémentaires et envisager quelles pourraient être les parties prenantes du projet à l'échelon régional
 - 13 ateliers en métropole, 5 réunions dans les DROM

- **Avec les partenaires des politiques sectorielles et territoriales**
 - *Objectifs* : après une phase d'états des lieux, explorer des solutions qui pourraient être mises en œuvre dans le LIFE SN : Agriculture, Forêt, Planification, Contrats territoriaux, Sports de nature, EnR

Calendrier de travail

10 mars

Webinaire de présentation de la structuration actuelle du LIFE SN

Mi-mars – mi-avril

Poursuite de la concertation pour coconstruire le LIFE SN :

- réaliser des nouvelles réunions plus techniques à l'échelon régional selon la demande des éventuels futurs partenaires
- réceptionner les fiches d'identification remplies par les partenaires et constituer les groupes de travail

Mi-avril – mi-juillet

1ère session d'écriture via des groupes de travail, objectifs :

- structurer les piliers, élaborer la maquette finale du LIFE SN
- déterminer la composition du futur LIFE SN
- élaborer le budget global

8 septembre 2022

Dépôt de la note de concept

Octobre / novembre 2022

2nde session d'écriture :

- animer les groupes de travail par pilier pour définir les étapes des 3 premières années de chaque action retenue
- élaborer le budget détaillé de chaque pilier

Décembre

Présentation du projet LIFE SN : séminaire de clôture du LIFE BTP

7 mars 2023

Dépôt de la candidature complète

Ambition du LIFE SN pour la France

Restaurer la biodiversité dans les espaces naturels dégradés

Qu'entend-on par "restauration de la biodiversité" ?

➔ toute action permettant **d'améliorer l'état de conservation** des habitats et espèces ciblées, y compris **la levée ou la diminution des pressions identifiées**. Il englobe ainsi autant les **actions techniques de restauration** que des **actions d'adaptation d'activités** ou encore des **actions sur les forces motrices**.

Pourquoi avoir choisi cet angle d'approche?

- ➔ les politiques uniquement centrées sur la conservation ne permettent pas d'enrayer la perte de biodiversité
- ➔ les pressions exercées sur la biodiversité par les activités anthropiques sont en grande partie responsables de cette perte
- ➔ approche privilégiée par la Commission européenne avec un projet de règlement sur la restauration de la nature

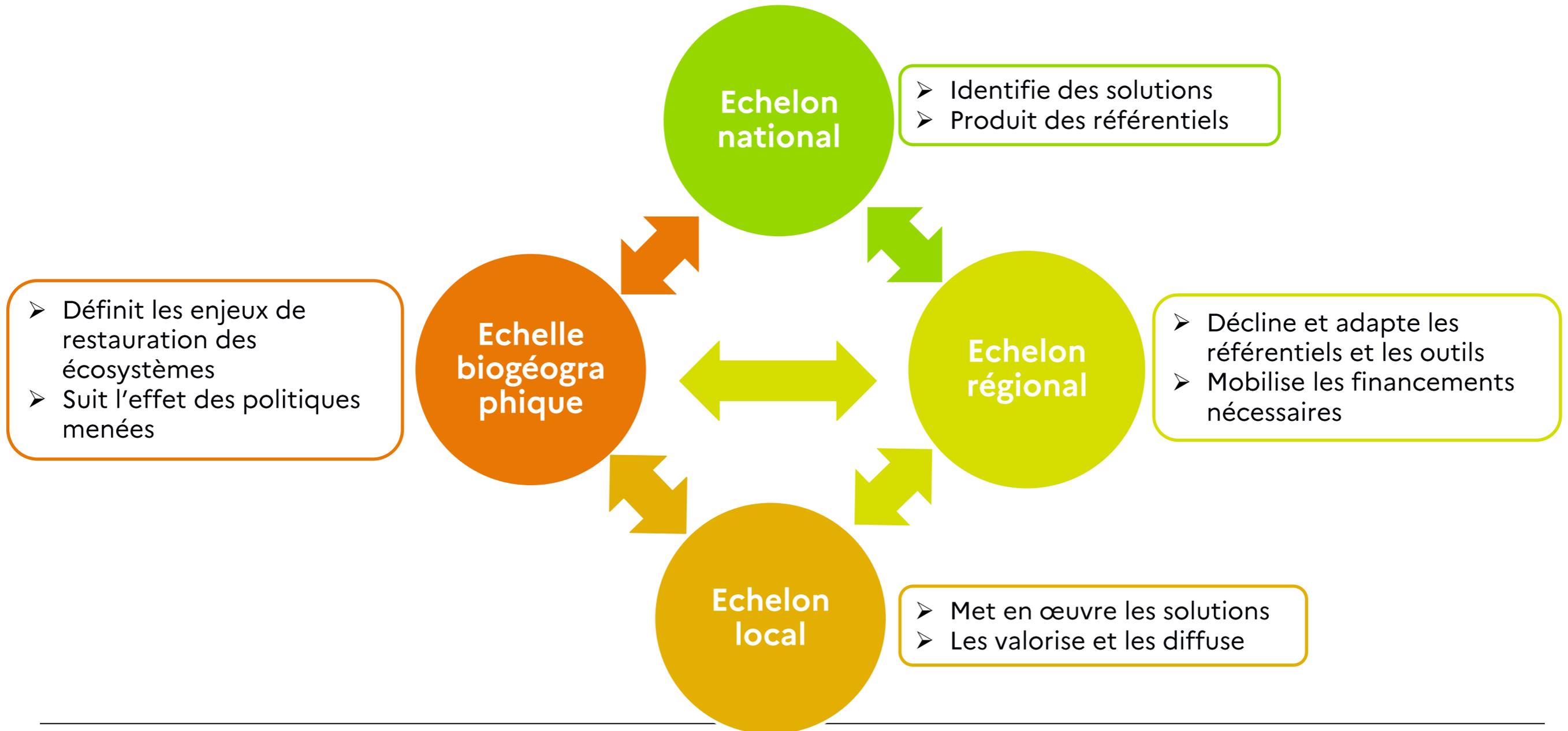
Ambition du LIFE SN pour la France

Restaurer la biodiversité dans les espaces naturels dégradés

Comment ?

- ➔ Des actions ciblant les **pressions directes** liées aux activités humaines (urbanisme, intensification agricole, surpêche, sylviculture, espèces exotiques envahissantes, ...) et les **pressions indirectes** (éducation et formation, modèles de production et de consommation, information des citoyens, ...)
- ➔ Une **chronologie en trois temps** avec la mise en place de la méthode à chacune des échelles puis le déploiement des solutions et la diffusion des résultats à plus grande échelle.
- ➔ Une **organisation à plusieurs échelles**

Une organisation à plusieurs échelles



Cadre du Projet LIFE Stratégique Nature (SN)

LIFE Stratégique Nature pour la France

Restaurer la biodiversité dans les espaces naturels dégradés

Territoires
d'expérimentation

Pilier 1

Appui aux
territoires

Pilier 2

Efficacité de la
gestion des
aires
protégées

Pilier 3

Mobilisation
des citoyens

Pilier 4

Accompagne
ment des
filieres

Pilier 5 – Développement des compétences

***Budget
complémentaire***

Budget LIFE SN

Pilier 1 : Appui aux territoires

Objectif :

Générer et accompagner les projets sur les territoires pour mieux intégrer la biodiversité

- **Accompagner les collectivités territoriales pour mieux intégrer la biodiversité**
 - *Information, sensibilisation des élus et des agents*
 - *Conseil et accompagnement de proximité*
 - *Valorisation de l'existant et partage d'expérience*
- **Générer des projets pour la biodiversité**
 - *Ingénierie technique et financière*
 - *Accompagnement des territoires d'expérimentation (animation et prestations de conseil)*

Partenaires

Régions, collectifs régionaux et agences régionales de la biodiversité, ANCT, associations représentant les collectivités locales ou leurs groupements

Cibles

Acteurs des territoires (collectivités territoriales, associations,...)

Territoires d'expérimentation

Objectif :

Identifier et déployer des solutions pour réduire les pressions qui s'exercent sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, dans les aires protégées et au-delà

Thématiques à définir à l'échelon régional avec les partenaires financiers du budget complémentaire :

- *Identification d'un collectif d'acteurs autour de la thématique choisie*
- *Construction d'un projet global de restauration de la biodiversité*
- *Identification des sources de financements et dépôt des demandes de subvention*
- *Diffusion des résultats en vue d'une répliquabilité*

Partenaires

Établissements publics de coopération intercommunale, gestionnaires d'aires protégées, groupements de producteurs (agriculteurs, pêcheurs, sylviculteurs), syndicats professionnels, associations territoriales de protection de l'environnement

Cibles

Acteurs du territoire

Agriculture et
biodiversité (Bocage
/ Prairies)

Connectivité
/ Nature en
ville

Pression
s'exerçant sur
les milieux
littoraux /
activités
touristiques

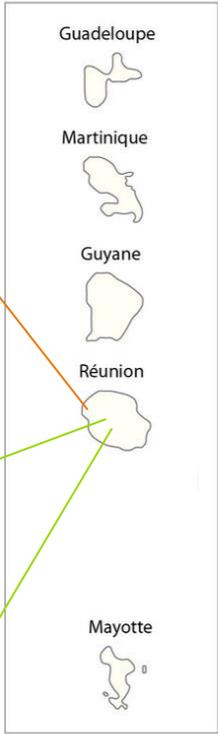
Milieux arrières littoraux et
changement climatique

Interface terre - Mer

ZH / tourbières /
prairies

Déprise de
l'agriculture (fermeture
des coteaux calcaires)

Artificialisation du
territoire,
fragmentation et
pollution lumineuse



Pression de
la pêche sur
les sites
N2000 en
mer

Bocage

Agriculture et
biodiversité :
Expérimentation sur un
territoire test autour de la
réduction des pesticides
avec caisse de sécurisation
et son intérêt pour la
biodiversité

Pollution
lumineuse?

Mise en œuvre
du projet de
lutte intégré
contre les EEE ?

Mise en place
d'un réseau d'AP

Ancrage des AP dans
le territoire

Premiers retours des ateliers à l'échelon régional

Pilier 2 : Efficacité de la gestion des aires protégées

Objectif :

*Améliorer la
gestion des
aires protégées*

- **Systeme d'information des AP** (en lien avec leurs demandes)
- **Etudes d'efficacité de mesures de gestion** (sur sites N2000)
- **Accompagnement outils partagés** (planification et suivi-évaluation de la gestion)
- **Accompagnement gestion territoriale multisites proches en façade** (N2000 en mer)
- **Construction de cadres de références à l'échelle biogéographique**

Partenaires

Têtes de réseaux d'aires protégées, experts en suivi de sites protégés

Cibles

Gestionnaires d'aires protégées

Pilier 3 : Mobilisation des citoyens

Objectif :

Améliorer la connaissance et l'appropriation des enjeux de biodiversité et donner à l'ensemble de la société les moyens de s'impliquer dans sa préservation

- **Assurer l'efficacité des dispositifs de mobilisation** en affinant la connaissance des mécanismes de passage à l'action des citoyens
- **Créer et/ou développer des dispositifs mobilisables par les acteurs et les citoyens** pour installer de démarches propices aux « changements transformateurs »
- **Coordonner des actions sensibilisation** afin d'installer des synergies et mener des campagnes d'impact
- **Faire l'état des lieux des actions de sensibilisation et de mobilisation** dans les Aires protégées pour une dissémination des bonnes pratiques et générer des sites d'expérimentation de l'engagement citoyen

Partenaires

ONG de protection de l'environnement, associations représentant des citoyens

Cibles
Citoyens

Pilier 4 : Accompagnement des filières

Objectif :

Engendrer des changements de pratiques intégrant la biodiversité de la part des acteurs des principales filières impactant directement la biodiversité

- **Changements transformateurs et effets leviers à l'échelle des filières**
 - *Partenariats entre représentants de la biodiversité et acteurs des filières (agriculture-alimentation, énergies renouvelables, tourisme et activités de pleine nature, etc.)*
- **Engagement des entreprises** (programme Engagés pour la nature) **et intégration de la biodiversité dans les dispositifs de reconnaissance existants** (labels/normes, etc.)
- **Accompagnement technique pour diffuser les bonnes pratiques**
 - *Pour les acteurs des filières ciblées*
 - *Dans et hors aires protégées*

Partenaires

ONG et associations de protection de la nature en lien avec les filières ciblées
Représentants des filières économiques, acteurs de l'accompagnement des entreprises

Cibles

Acteurs économiques (entreprises et consommateurs)

Pilier 5 : Développement des compétences

Objectif :

*Faciliter l'accès
aux métiers de
la biodiversité
et favoriser la
montée en
compétence de
l'ensemble des
acteurs*

- **Valoriser et promouvoir les métiers de la biodiversité**
- **Former largement pour accélérer l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs**
 - *Formation initiale et continue*
 - *Secteurs et acteurs à fort impact*
- **Déployer l'offre de formation pour la biodiversité**
 - *Socle d'experts*
 - *Ressources formatives appropriées*
 - *Expérimentation et innovation*
- **Se doter d'un outil collaboratif au service de la communauté auto-apprenante :**
 - *Espace numérique : partage et mise en visibilité des ressources*
 - *Évènement, groupes thématiques, échanges pair à pair,...*

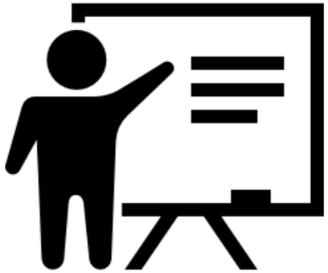
Partenaires clés

Education Nationale, Enseignement supérieur, Enseignement agricole, Régions, OPCO, Fonds de formation, Pôle Emploi, Branches professionnelles, Organismes de formation, Têtes de réseaux gestionnaires d'aires protégées, Agences régionales de la biodiversité

Cibles

Acteurs socio-économiques, agents en charge des politiques publiques territoriales et sectorielles, vecteurs d'influence et décideurs (dont enseignants), professionnels de la biodiversité

Groupe projet « Consortium »



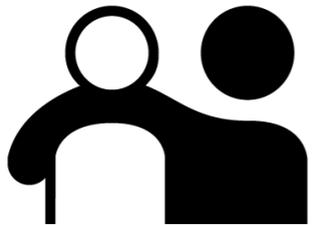
Coordinateur

- Mène ses propres actions dans le cadre du projet et bénéficie de la subvention LIFE
- Assure la gestion et la coordination du projet et représente le consortium auprès de la CE



Bénéficiaire

- Mène ses propres actions dans le cadre du projet et bénéficie de la subvention LIFE et à ce titre :
 - Définit techniquement et budgétairement ses actions et transmet les éléments (y compris administratifs) au coordinateur du projet
 - Signe la convention LIFE
 - Participe aux rapports (mi-parcours et final) en faisant remonter l'avancement technique (livrables) et financier (dépenses) du projet



Entité affiliée

- Entité liée directement à l'un des bénéficiaires du projet
- Mène des actions propres dans le cadre du projet, et à ce titre, bénéficie de la subvention LIFE
- Ne signe pas la convention LIFE, mais est soumise aux mêmes droits et obligations que les « bénéficiaires »

Groupe projet « Autres participants »



Partenaires associés

Organisations partenaires qui participent ponctuellement et à leurs frais à la réalisation des actions mais sans financement LIFE.



Tiers apportant contributions en nature

Organismes apportant des contributions en nature pour le projet (sans contrepartie).



Sous-traitants

Tiers réalisant une action (en partie ou totalement) pour le compte d'un bénéficiaire et/ou entité affiliée du projet. En général, ne doit pas dépasser 30% du montant total du projet.



Tiers participant

Personnes bénéficiant indirectement de la subvention LIFE. Doivent être choisies dans le cadre des appels à manifestations ouverts (hors bénéficiaires/ entités affiliées du projet)



Cofinanceurs

Organismes qui, intéressés par le projet, apportent leur soutien financier

Cadre logique du projet

- **Pilier (= "workpackage")** : Regroupement logique d'actions, visant à atteindre un même objectif, se traduisant par des résultats mesurables
- Chaque pilier devra indiquer :
 - > Le bénéficiaire principal
 - > Les objectifs spécifiques
 - > Les résultats attendus
 - > Un aperçu des actions et de leur logique d'imbrication
 - > Les jalons
 - > Les livrables
 - > Les besoins en personnel pour chaque participant
 - > Le calendrier
 - > Suivi et évaluation des impacts
 - > Communication, diffusion et visibilité

Pilier

Bénéficiaire principal, objectifs, résultats, jalons, livrables, calendrier

Action 1

chef de file, participants, description détaillée

Action 2

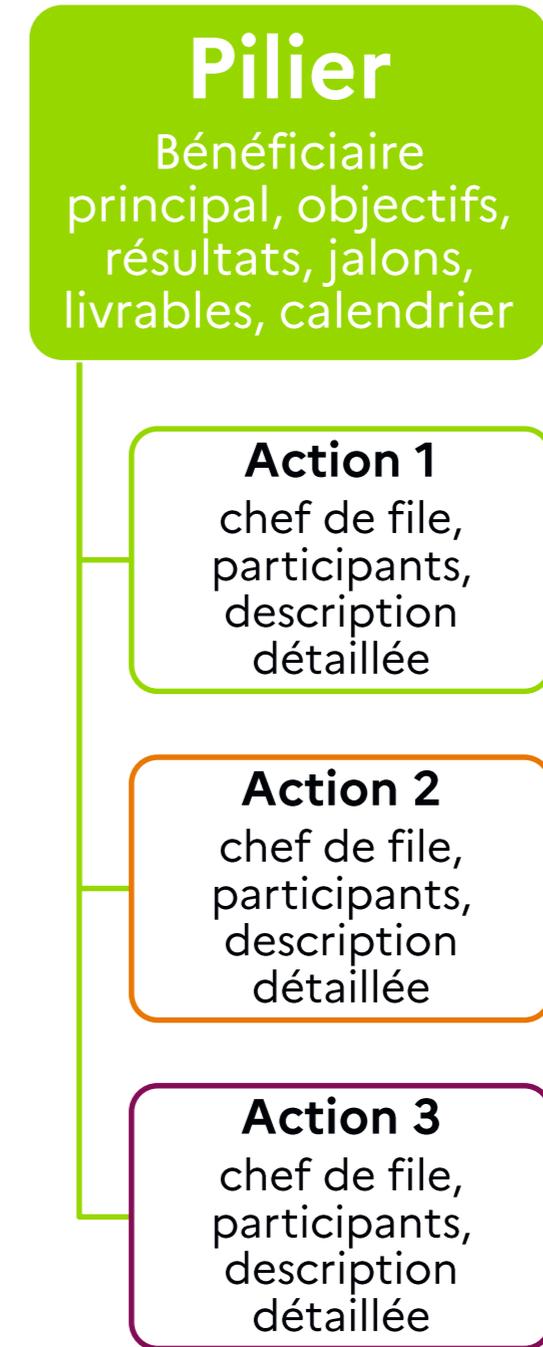
chef de file, participants, description détaillée

Action 3

chef de file, participants, description détaillée

Cadre logique du projet

- **Action (= "task")** : Sous division d'un pilier structurée selon chaque phase du projet. Les actions de la première phase triennale doivent être décrites très précisément.
- Chaque action devra indiquer :
 - > Le chef de file
 - > Les participants (selon leur statut)
 - > La description
 - > La durée
 - > La nature des dépenses
 - > Le budget



Sélection des candidatures

- Réception des fiches d'identification pour le **15 avril** au plus tard : lifebtp@ofb.gouv.fr
- Echanges en mode bilatéral avec l'OFB pour affiner les fiches
- Analyse des propositions par rapport aux objectifs du projet global et à leur intégration dans les piliers identifiés
- Organisation de sessions d'écriture par piliers avec les parties prenantes identifiées, sous forme de groupe de travail animés par :
 - > une personne du LIFE BTP
 - > un référent OFB thématique
 - > un référent extérieur à l'OFB identifié comme bénéficiaire ou financeur majeur

Temps d'échange



Avez-vous des questions ?



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le projet préparatoire LIFE BTP « **Biodiversité intégrée dans les Territoires et les Politiques** »
est financé par le programme LIFE de l'Union Européenne